

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Châtelet, A.M. et Le Coeur, M. (dir.) (2004). L'architecture scolaire. Essai d'historiographie internationale. Numéro spécial. *Histoire de l'éducation*. Service d'histoire de l'éducation : Institut national de recherche pédagogique.

par Michel Allard

Revue des sciences de l'éducation, vol. 31, n° 3, 2005, p. 734-736.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/013921ar>

DOI: 10.7202/013921ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

secondaire et, plus particulièrement, le niveau primaire n'ont été qu'effleurés. Est-ce que l'état des analyses québécoises était trop embryonnaire pour en formuler des résultats? L'introduction de l'ouvrage aurait dû mentionner cette limite, car les textes nous laissent sur notre appétit. Le deuxième aspect concerne la postface de la publication. L'exposé de Denis Jeffrey présente une vision très philosophique qui m'aurait semblé plus pertinente à l'intérieur de la troisième section et non dans une postface. Bien qu'il soit extrêmement difficile d'introduire une conclusion dans ce type de livre, je me serais attendu à une relance sur l'approche interdisciplinaire dans les recherches sur l'éducation à la citoyenneté, des nouvelles avenues que cela peut engendrer et des dangers susceptibles de faire surface.

Est-ce que cette parution est utile et de circonstance? À cette question je réponds: «absolument!» Les chapitres fournissent des synthèses intéressantes et ils offrent, à la fois, des éléments conceptuels opportuns et d'excellentes pistes d'approfondissement pour les années à venir. Par contre, la très grande popularité de ce thème risque, à moyen terme, de diluer les constats apportés dans ce livre. Il n'en demeure pas moins que cet ouvrage constitue, pour l'instant, une ressource captivante.

VINCENT ROUSSON

Châtelet, A.M. et Le Cœur, M. (dir.) (2004). *L'architecture scolaire. Essai d'historiographie internationale. Numéro spécial. Histoire de l'éducation. Service d'histoire de l'éducation: Institut national de recherche pédagogique.*

L'architecture scolaire est un domaine de recherche peu développé ou du moins, qui commence à peine à l'être. Selon Anne-Marie Châtelet et Marc Le Cœur, directeurs de ce numéro collectif:

Si les premières histoires architecturales des collèges et des universités paraissent à la fin du XIX^e siècle, celles qui concernent les écoles primaires ne se développent que dans les années 1950; quant aux écoles secondaires, elles n'ont pas encore fait l'objet que de très rares études spécifiques (p. 5).

Et pourtant, le lieu si ce n'est la maison d'école existe depuis toujours.

Et pourtant: comme le souligne ironiquement le professeur Paul. V. Turner, auteur d'un remarquable article sur l'histoire et l'aménagement des campus américains (p. 71-86). «Il est curieux que les universitaires, habituellement avides de nouveaux sujets de recherche-au point même de dénicher souvent les plus obscurs qui soient -aient complètement négligé l'environnement dans lequel ils vivent et travaillent, et en sachant davantage sur l'architecture minoenne que sur celle des universités américaines» (p. 69)

Et pourtant, et c'est la constatation principale que nous faisons suite à la lecture du présent essai, le sujet est si riche, si polysémique qu'il ouvre de multiples voies et de nombreuses avenues pour explorer l'histoire voire l'évolution d'une société comme le démontre Romana Schneider dans son article intitulé «Tendances de l'architecture scolaire en Allemagne au XX^e siècle (p.137-155).

En effet, si l'architecture scolaire peut susciter des recherches « in se » proprement architecturales, elle peut aussi intéresser des architectes chargés de l'établissement des établissements ou encore être l'objet de « ...travaux de sociologies, d'urbanistes, de géographes et d'économistes qui étudient les conditions d'installation des établissements universitaires [on pourrait aussi ajouter secondaires et primaires] leur place dans la ville et leurs possibilités d'évolution afin de répondre aux besoins que génère la démocratisation de l'enseignement supérieur » (Le Cœur, p. 69). La place de l'école n'est pas neutre en soi : elle témoigne d'une organisation sociale à la fois identitaire et adaptative.

Enfin, les historiens de l'éducation y trouveront matière à réflexion sur les méthodes pédagogiques et les courants sociaux, comme le démontre si bien Dell Upton dans son article sur les « Écoles lancastériennes, citoyenneté républicaine et imagination spatiale en Amérique au début du XIX^e siècle » (p.87-108).

Toutefois il ne faut pas surestimer le lien entre l'architecture scolaire et la pédagogie. Cela ne signifie pas pour autant que «...l'architecture de l'école assure elle-même une fonction pédagogique. Elle ne peut combler ou compenser les déficits pédagogiques et sociaux » (p. 155)

Au Canada, comme le note Anne-Marie Châtelet dans son « Essai d'historiographie » consacré à l'architecture des écoles au XX^e siècle, (pp-7-37) « une impulsion est donnée par l'Inventaire des bâtiments historiques qui lance une campagne de recherches sur les origines de l'architecture scolaire embrassant l'ensemble des écoles primaires et secondaires construites avant 1930 ». (p. 24)

Une série d'études ont été réalisées dans les provinces anglophones du pays.

Toutefois l'auteure passe sous silence l'« Inventaire préliminaire des bâtiments patrimoniaux de la Commission scolaire de Montréal/auxiliaires de recherche, Isabelle Bouchard et Gabriel Malo ; directeur de recherche, Jean-Claude Marsan ; assisté de Jacques Lachapelle. 2001, 3 v. Cet inventaire accessible par Internet (<http://www.csdm.qc.ca/CSDM/pdf/patrimoine/st-arsene.pdf>). fournit pour une soixantaine d'écoles de Montréal des informations regroupées sous les rubriques suivantes : a.-Identification ; b.-Intérêt historique c.-Architecture ;d Environnement. On retrouve pour chaque école quelques photos. Cet inventaire a été d'une grande utilité pour l'élaboration et la réalisation d'une exposition intitulée « Les murs de l'école » présentée à L'Écomusée du fier monde (Montréal) au cours des années 2004-2005.. À cette occasion, la revue *Continuité* (no 102, automne 2004) a publié un dossier consacré au patrimoine scolaire, plus particulièrement à son architecture.

L'architecture scolaire aura traversé plusieurs cycles de transformation pour atteindre l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui. D'une maison à une seule classe, l'école est devenue plus complexe avec non seulement plusieurs salles de classe, mais aussi des salles spécialisées, tel le gymnase, la grande salle, la salle de récréation, la cafétéria, la bibliothèque, le musée, chambre d'eau, etc. Bref, ce numéro spécial consacré à l'architecture scolaire provoque des réflexions et témoigne des

préoccupations architecturales, urbanistes, sociales et pédagogiques d'une époque. Souhaitons qu'il suscite d'autres études!

MICHEL ALLARD,
Université du Québec à Montréal

Quentin, G. (2004). *Enseigner avec aisance grâce au théâtre*. Lyon : Chronique Sociale.

Le livre comprend deux parties. Dans la première « Se former par le théâtre pour enseigner, est-ce bien utile ? » l'auteur identifie les difficultés qu'éprouvent certains de ses collègues dans leur enseignement et il donne, en parallèle, des éléments de réponse tirés de la formation de l'acteur et de l'exercice de ce métier. Il répond aux objections formulées par les participants à ses propres ateliers et, sur plusieurs des sujets abordés, il invite leurs témoignages. Il revient sur l'importance du langage du corps (« l'enseignant doit être présent », p. 25), emprunte au travail de l'acteur ce qu'il appelle des « solutions » aux « problèmes des enseignants » (« s'ancrer au sol », « regarder son public », etc. p. 28). Il s'arrête ensuite à l'organisation de l'atelier (fréquence, local, vêtements, déroulement de l'atelier, etc.), à ce qu'il appelle les « clés des jeux » (attention, concentration, confiance, détente, échauffement, etc.). Il s'intéresse ensuite au « travail d'un texte » où il s'agit de « chercher tout ce qu'un texte peut dire » (p. 67).

En deuxième partie, l'auteur donne « 46 jeux pour mieux enseigner », jeux associés aux clés déjà identifiées et qui vont du jeu de l'aveugle aux jeux d'échauffement, des improvisations aux marches, des exercices de relaxation aux jeux de sculpture et aux exercices de respiration.

Cet ouvrage n'apporte vraiment rien de neuf à la pratique des ateliers de théâtre, d'expression dramatique ou de jeux dramatiques, selon l'appellation choisie. Les jeux proposés sont connus depuis longtemps, et en fait depuis si longtemps que leur origine et, surtout, ce qui en a motivé l'invention, s'est comme perdu dans les pratiques successives des cent dernières années. Lesquels sont de Stanislavski, lesquels de Boal, lesquels des grands pédagogues des CEMEA? Il est évident que l'animateur qui utilise un jeu et le fait sien en réinvente la trajectoire et l'utilité. Mais encore faut-il que sa motivation soit claire. Ce qui n'est pas le cas ici, malgré le titre de l'ouvrage et les affirmations répétées de son auteur.

L'auteur explique qu'il enseigne, qu'il a exercé (ce qu'il continue sans doute) une pratique de théâtre amateur, que le théâtre a marqué ses prises de conscience successives de son corps dans l'espace, de sa voix, de l'expressivité de ses gestes. Il en a remarqué les effets positifs sur son enseignement et a souhaité, ce qui est tout à fait louable, que d'autres aient la même chance. Il a mis en place des ateliers qu'il a animés et il a recueilli les témoignages de participants qui les ont appréciés.

Mais devait-il se laisser tenter par la publication de ces notes et de ces jeux que tout animateur d'atelier rédige continuellement au cours de sa pratique même?